



LETTRE OUVERTE à tous les salariés de Hauts de Seine Habitat



Aux vrais premiers de cordée : Soignants, Agents d'EPHAD ou de résidences de personnes âgées, Caissières, Routiers, Personnel de service, Gardiens, Responsables de Secteurs, Pharmaciens, Informaticiens, Salariés volontaires à la ligne solidarité...

Tout d'abord nous tenons à saluer les salariés et Agents de HDS Habitat notamment ceux qui sont en contact avec le public, ceux qui utilisent les transports en commun qui gardent leur conscience professionnelle et leur sens des responsabilités.

Nous avons de fortes pensées de solidarité pour les personnels soignants et tous ceux qui sont amenés à travailler dans ces circonstances exceptionnelles.

Depuis le 16 mars et les mesures de confinement liées à la pandémie du COVID-19, les représentants syndicaux et la Direction Générale se sont réunis de manière hebdomadaire en visio-conférence afin d'échanger sur l'organisation de l'activité des salariés. D'autre part deux CSE se sont tenus dont un extraordinaire.

Nous saluons notre Direction qui a tenu à nous consulter et nous permettre de porter vos voix dans cette période difficile.

Nous déplorons cependant la qualité du dialogue social quand nos questions légitimes en ces circonstances, sont qualifiées d'inquisitrices ou quand les directives sur le chômage partiel sont adressées à la DIRECCTE, avant même que nous ayons pu donner notre avis !

Par ailleurs, la Direction ne nous ayant pas permis de vous adresser un mail à Tous, nous vous adressons ce tract vous informant des différents sujets abordés liés à la situation :

I/Télétravail

Suite aux nombreuses réunions de négociations qui ont abouties à la signature d'un accord le 25 février, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu donner un cadre de télétravail avant cette pandémie. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'accord qui est disponible sur le Portail (rubrique RH).

Ce premier accord permet au personnel éligible d'effectuer **1 jour de télétravail toutes les 2 semaines** (hors situation exceptionnelle). Et jusqu'à 2 jours par semaine pour les personnes à mobilité réduite ou ayant des préconisations de la médecine du travail.

Il a été convenu que la durée du télétravail puisse être revue à la hausse lors d'un prochain accord qui sera négocié à la rentrée de septembre.

II /Chômage partiel

Pour faire face à la baisse d'activité et pour des motifs économiques qui nous ont été présentés dans les grandes lignes, la Direction Générale a décidé unilatéralement de mettre en place cette mesure à la majorité du personnel de l'Office.

Nous déplorons que ce chômage partiel ne soit pas appliqué uniquement aux personnels impactés par une baisse d'activité. En effet, nous avons connaissance **de gardiens, employés, cadres qui travaillent à plus de 70% voire à temps plein**. Il aurait été plus juste de les maintenir en activité à 100% pour assurer la meilleure continuité de service possible.

Pour les fonctionnaires, ce personnel peut continuer à être en activité à 100%. La Direction Générale a souhaité laisser la possibilité de poser une autorisation spéciale d'absence la moitié du temps à titre « d'équité entre les salariés ».

Nous saluons le geste de notre employeur qui s'est engagé à ce stade de maintenir l'intégralité des salaires du personnel, ce qui n'est pas le cas dans toutes les structures.

III / Imposition de congés

La Direction Générale a souhaité que les salariés fassent l'effort de poser 5 jours congés, comme le préconisait l'Ordonnance N. 2020-323 du 25 Mars 2020 sur ce sujet. Nous avons fait part de notre souhait de négocier pour une durée plus limitée et élargir la période car le déconfinement devrait se faire progressivement.

Sur ce point, il n'y a pas d'accord d'entreprise signé à ce jour avec la Direction Générale.

Aussi nous avons eu connaissance de managers qui ont mal interprété le courriel du Directeur Général du 20/04 en demandant à leurs collaborateurs de poser des congés, **nous souhaitons rappeler qu'il n'y a rien d'obligatoire pour l'instant de poser des congés.**

IV/ Protection des salariés

Notre mot d'ordre principal demeure à la CGT, Syndicat majoritaire : **PAS DE PROTECTIONS, PAS DE TRAVAIL !**

Il a été important pour nous de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour ne pas mettre en difficulté le personnel de terrain depuis le début du confinement, ou le **personnel de Proximité et Gardiens, Cartes de visite de HAUTS DE SEINE HABITAT**, qui ont travaillé avec dévouement au sein de nos résidences. Nous avons maintes fois réclamé des masques, gel, gants jetables, combinaisons qui ont malheureusement été distribués au compte goutte, vu le faible nombre de masques en stock !

Cela dit, la pénurie de masques et matériels de protection, est plus qu'une donnée nationale, un scandale national !

Des réquisitions de masques ont été effectuées chez le fournisseur de HDS Habitat à la livraison. Ainsi l'Etat aurait eu la bonté de laisser 1 000 masques FFP2 à notre Office sur les 100 000 qui venaient d'être livrés et qui nous étaient destinés ! 18000 masques FFP1 ont été livrés fin Avril . Espérons que d'autres fournisseurs puissent nous approvisionner...

V/ Primes

Suite à la demande de vos élus CGT, la Direction s'est engagée à verser **la prime dite « de pouvoir d'achat »** que le président Macron a mis en place à la suite du mouvement des gilets jaunes mais également **la prime « COVID 19 »** aux personnels de terrain, DRS, mais aussi à celles et ceux mobilisés qui ont vu leur activité augmentée pendant cette période.

A ce stade nous ne connaissons pas les montants de ces primes. La Direction a indiqué sa volonté de mettre ce point sur la table des négociations au mois de juin si la situation le permet.

Nous sommes reconnaissants envers le Conseil d'Administration qui a approuvé le fait que ces deux primes puissent être versées aux personnels de la fonction publique et du privé.

VI/ Et après le 11 mai ?

Au moment où nous rédigeons ce document, notre Direction est en attente des directives du Chef du gouvernement qui doit soumettre à l'assemblée nationale le plan de déconfinement.

Nous ne connaissons pas pour l'heure les modalités de reprise après le 11 mai à Hauts de Seine Habitat.

Vos représentants CGT ont d'ores et déjà demandé à ce que la reprise physique du travail se fasse de manière progressive (en continuant le télétravail et en permettant aux salariés d'être présents aux bureaux ou sur sites par roulements) et que des protections puissent être fournies comme des masques ou par la pose de plexiglass sur les lieux d'accueil, ainsi dans les loges qui n'en disposent pas.

Enfin, toute idée étant bonne à prendre, il vous est possible d'apporter toutes vos suggestions au service prévention ainsi qu'aux représentants syndicaux et vos élus et représentants du personnel CGT .

Soyons Solidaires pour anticiper et bâtir « le Jour d' après ».

L Equipe CGT HAUTS DE SEINE HABITAT

Merci à tous qui souhaitent recevoir nos informations par mail, de nous communiquer vos adresses mail personnelles à : cgt@hdshabitat.fr



Depuis le début de la crise, le gouvernement, Macron en tête ne cesse de mentir, de truquer, de falsifier les faits : l'absence de protections, de masques, de tests, de respirateurs pour les hôpitaux est le produit d'une politique, pendant tout un temps largement assumée par tous les gouvernements successifs : la réduction de la dépense publique de santé. Nous le savons maintenant, tous les stocks d'Etat de masques, essentiels pour combattre les pandémies prévisibles ont été détruits ou non renouvelés entre 2013 et 2016 au nom de cette politique, alors que Macron était ministre de l'Économie. Responsables et coupables !